

# FORMATION CONTINUE EN ANIMALERIE

## PRÉPARATION AU DOSSIER DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ VENTE ESPÈCES NON DOMESTIQUES

### RAPPEL LEGISLATIF :

Un certificat de capacité de vente d'espèces non domestiques est obligatoire pour les espèces détenues en animalerie.



**PUBLIC :** Salariés des animaleries et rayons animaliers.



**DATES :** 21/01/2016, 03/03/2016, 21/04/2016, 26/05/2016



**LIEU :** Maison Familiale Rurale de PUYLOUBIER

### OBJECTIFS

- Apporter une aide professionnelle et matérielle dans l'élaboration du dossier de certificat de capacité avec suivi du candidat.

### DURÉE

Formation organisée en 4 modules d'une journée sur le site de la Maison Familiale et Rurale de Puylobier.

### CONTENUS ET ORGANISATION

#### MODULE PROFESSIONNEL

Préparation du dossier de certificat de capacité professionnelle animalerie, 4 journées espacées de 1 mois afin de laisser aux candidats le temps de rédiger leur dossier. Préparation à la soutenance orale : entraînement devant des professionnels de l'animalerie.

#### MODULE TECHNIQUE

Législation animale : rappel des différents textes en vigueur.

Aquariophilie :

- Les origines, anatomie, reproduction,
- La chimie de l'eau, le matériel employé,
- L'alimentation, les maladies.

Oisellerie et mammiphères :

- L'alimentation des espèces,
- La reproduction, les maladies, l'hygiène.

Reptiles :

- Les espèces, l'alimentation, l'hygiène,
- Le matériel, la reproduction.



**Maison Familiale Rurale de Puylobier**

213, avenue Henri Froidfond, 13114 PUYLOUBIER

Tél. : 04.42.66.32.09, Fax. : 04.42.66.34.58

mfr.puylobier@mfr.asso.fr - www.mfr-puylobier.com

**RÉUSSIR  
autrement**